Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 3(Mai 1899. No. 28.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LE DRAPEAU DU SACRE-CŒUR

A Notre-Dame de Lourdes

Un journal de France publiait, au mois de février dernier, l'annonce suivante: "Une œuvre à laquelle je m'intéresse vivement ayant été sérieusement menacée dans son existence même, j'avais fait la promesse, si le danger s'éloignait et l'œuvre triomphait, d'envoyer un Drapeau du Sacré-Cœur au Canada. Je viens d'être exaucé, et je m'empresse d'acquitter ma promesse. Le Drapeau National du Sacré-Cœur sera donc arboré sur cette terre française du Canada. Je me propose de l'adresser à Dom Benoit..."

Le Drapeau est arrivé à Notre-Dame de Lourdes, le lundi 16 mai. C'était 7 heures du soir. La nombreuse communauté des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, comprenant 25 membres, se réunit aussitôt pour le recevoir. Quand l'étendard sacré fut déployé, ces humbles religieux, presque tous venus de France, saisis tous à la fois d'un frisson d'enthousiasme, devant cette image de la patrie qu'ils ont quittée pour Dieu et qu'ils aiment d'autant plus ardemment qu'ils en sont plus éloignés, le saluèrent par trois salves d'applaudissements et par les cris de Vive le Sacré-Cœur! Vive la France!

Le Drapeau est en soie précieuse et brodé d'or. Il est aux trois couleurs de la France et porte, au milieu, l'image du Cœur de notre Sauveur, peinte à la main. L'artiste qui a peint le Cœur Sacré est le généreux donateur lui-même.

Le dimanche suivant, 21 mai, fête de la Pentecôte, le drapeau du Sacré-Cœur fut déployé devant les colons de la vaste paroisse, dans la nouvelle église bâtie l'année dernière en l'honneur de la Vierge des prodiges, à une place d'honneur, à l'entrée du chœur, en face de l'ambon.

Dom Benoît monta en chaire après l'Evangile et parla avec un accent pénétré du Drapeau national déployé devant ses yeux et devant les yeux de son nombreux auditoire.

Voici la conclusion et le résumé de son discours.

"Nous avons là, sous les yeux, un ex-voto, une image sainte et un drapeau national.

1o "Un ex-voto." Une personne pieuse de Lons-le-Saulnier, en France, que je nommerai pas par discrétion, a promis de donner à une église du Canada un Drapeau National du Sacré-Cœur, si Dieu daignait, par les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de Marie Immaculée, sauver de la ruine une grande institution en péril; l'œuvre a triomphé de l'épreuve; la pieuse personne envoie à notre église ce riche don, pour y être conservé en témoignage de sa reconnaissance.

2o "Une bannière religieuse." Car au milieu de cet étendard brille l'image du Sacré-Cœur de Jésus, de ce Cœur adorable, dont la dévotion réchauffe aujourd'hui toute l'Eglise, de ce Cœur, "abime infini de miséricorde," que la plupart des chrétiens couronnent "d'épines" par leur ingratitude, autour duquel se pressent les âmes ferventes pour lui apporter la consolation d'un "amour pénitent"

3o "Un Drapeau National." En effet, les catholiques de France se serrent de plus en plus autour du drapeau du Sacré-Cœur, pour proclamer la royauté du Dieu fait homme et devenu notre pontife et notre victime, pour protester contre la révolution, cette fille sortie de l'enfer, pour obtenir les promesses de restauration universelle et de grandeur nationale qui ont été promises à la nation française pour le jour où elle se consacrerait au Sacré-Cœur.

"Désormais cet "ex-voto splendide," cette "bannière sacrée," ce noble "drapeau de la France" sera déployé dans toutes nos solennités religieuses et patriotiques et porté en triomphe dans toutes nos processions. Nous l'étalerons pour aller à la rencontre du Consul de France, s'il daigne encore honorer notre colonie de sa présence, comme pour recevoir notre vénérable Archevêque, qui a bien voulu jusqu'ici nous apporter, une fois, deux fois, trois fois chaque année, les bénédictions et les grâces de sa visite.

"Nous le plantons dans cette église et auprès de ce monastère, bâtis en grande partie avec les aumônes de la France, sur les décombres de la première église et du premier monastère construits en totalité avec les aumônes de la France et consumés par le feu aussitôt que bâtis, au centre de cette montagne de Pembina, aujourd'hui toute converte de paroisses de langue française, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Léon, Saint-Alphonse, Mariapolis, Bruxelles, Saint - Claude, Saint-Oyend, Saint-Daniel, où sont établies trois communautés de religieux venus du tombeau du grand thaumaturge de la France-Comté, saint Claude, où s'élèvent trois couvents de religieuses envoyées par la grande cité des bonnes œuvres, la ville de Lyon, où fleurissent dix-sept écoles de langue française, dans cette terre qui sera à jamais, nous l'espérons, une terre catholique et une terre française.

"Ajouterai-je? nous le dressons contre les hommes qui en ce pays sont les ennemis de nom français. Dieu nous garde de prêcher des luttes de races! Dieu nous garde de ne pas reconnaître qu'un grand nombre des Anglais du Manitoba sont respectueux de tous nos droits. Mais à qui apprendrai-je qu'il s'en rencontre quelques-uns qui haissent la langue française et voudraient l'éteindre en Amérique, fils de ces envahisseurs d'autrefois qui pendant cent ans guerroyèrent sur le beau sol de France pour en faire un royaume anglais, et de ces colons plus recents qui, alliés aux Iroquois, firent une guerre si terrible à nos pères sur les rives du Saint-Laurent. La constitution du Canada repose toute entière sur le principe de l'égalité civile et politique des deux races; la constitution du Manitoba est fondée sur la même base. Or, au mépris de la constitution du Canada et de la constitution du Manitoba, un parti d'anglomanes fanatiques, a, en 1890, supprimé l'usage officiel de la langue française au parlement provincial et dans les cours de justice, a remanié les circonscriptions électorales de manière à noyer le plus possible l'élément français dans l'élément anglais, et surtout a porté une main sacrilège sur les écoles de langue française. Contre eux, nous dressons notre drapeau, pour qu'il soit le signe de notre ralliement et une protestation permanente contre l'injustice accomplie, jusqu'au jour de la réparation totale. Ce drapeau nous dit, à nous français: "Union!" et crie à nos ennemis; "Justice pour ceux que vous persécutez!"

Après ce discours, l'étendard sacré fut solennellement béni. Puis toute l'assistance se mit à chanter avec enthousiasme l'hymne populaire au Sacré-Cœur: "Pitié, mon Dieu!" Quel orchestre aurait eu la puissance de toutes ces voix d'hommes, de femmes, d'enfants repétant le célèbre refrain.

Sauvez Rome et la France
Au nom du Sacré-Cœur.

Le lendemain, une vingtaine de voitures amenaient à Notre-Dame de Lourdes plus de cent pèlerins de Saint-Léon, conduits par les Pères qui desservent la paroisse, et par les Sœurs, qui y tiennent la principale école. Le drapeau fut déployé pour la première fois hors de l'église et porté à leur rencontre: c'était la France qui allait, en quelque sorte, saluer ces religieux et ces prêtres français avec les premiers colons établis dans la montagne de Pembina.

Le drapeau national du Sacré-Cœur a été placé auprès du grand crucifix qui s'élève à l'entrée du chœur; il représente là la France de l'avenir debout aux pieds du Sauveur crucifié, auprès de Marie Immaculée, et voulant remplir le rôle de saint Jean auprès de Jésus et de Marie. Les français de Notre-Dame de Lourdes, en contemplant ce noble symbole de la France pendant le saint sacrifice de la messe, prieront pour cette patrie éloignée dont l'amour sera à jamais l'âme de leur âme. Puissent les Français de la France se souvenir, eux aussi, par delà les mers, de cette terre française qui a porté le nom glorieux de Nouvelle France et qui est demeurée jusqu'ici, même sous le drapeau d'Albion, l'heureuse fille de la France chrétienne.

JEHAN DE FROMENT.

CORRESPONDANCE

La Colonisation de L'Ouest Canadien

Un journaliste, parlant du mouvement qui s'opère en faveur de l'émigration canadienne - française au Nord-Ouest, proposait récemment d'organiser un congrès vraiment national pour étudier s'il est bien sage de favorirer cette politique.

On oublie que ce congrès a déjà été tenu par des hommes dont on ne peut suspecter ni l'intelligence, ni le patriotisme. En 1871, NN. SS. les archevêques et évèques de la Province de Québec, y compris celui d'Ottawa, après avoir mûrement réfléchi, étudié l'esprit et les besoins de notre population, ainsi que nos intérêts nationaux, ont signé une lettre collective qu'ils ont adressé à tous les curés de notre province. Je détache de ce document important deux passages que je crois propres à montrer la question qui nous occupe sous son vrai jour.

"Notre jeune pays, disent les "prélats canadiens, n'est pas renfermé dans des limites "assez étroites pour qu'il "soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais "d'immense étendues de terrain "s'offrent à notre population dans "les limites mêmes de la "patrie." "L'acquisition du territoire du "Nord-Ouest, la création de la "province de Manitoba, offrent "un "avantage réel" à ceux qui "n'aiment pas le défrichement "des terrains boisés, et qui pourtant voudraient s'éloigner de la "paroisse qu'ils habitent. Il "n'est pas nécessaire de passer la "frontière canadienne pour trouver les "riches prairies de "l'Ouest." Notre pensée n'est "pas de demander aux paisibles "et heureux habitants de la province de Québec de changer "une position certaine et avantageuse pour les incertitudes et "les risques d'une émigration "lointaine; mais s'il en est auxquels il faut un changement et "auxquels il répugne de s'imposer les rudes labeurs de bûcherons, à ceux-ci, Monsieur le "curé, veuillez bien indiquer la "province de Manitoba............

"En colonisant une partie du "Manitoba, les Canadiens-français s'assureront dans la législature fédérale l'équilibre qu'ils y "possèdent aujourd'hui et qu'ils "perdent nécessairement s'ils ne "sont point en nombre dans "Manitoba et le territoire du "Nord-Ouest. Nous considérons "donc, Monsieur le curé, comme "une "chose bonne et désirable" "l'établissement dequelques unes "des nôtres dans ces régions et "nous verrions avec plaisir qu'il "se fit quelque chose dans ce "sens; si, par exemple, entre "deux ou trois paroisses on pouvait assurer le concours d'une "famille honnête, chrétienne, "laborieuse qui irait former dans "le Nord-Ouest une population "comme celle qui est venue, il y "a deux siècles, jeter les fondements de notre nationalité."

La largeur de vue qui domine dans ces lignes n'échappera à personne. C'est une grave question traitée gravement. On remarquera surtout que nos évêques ne renferment pas la patrie dans les limites de notre province et que l'on peut par conséquent tout en étant québecquois s'occuper de l'avenir de l'ouest canadien sans manquer de "patriotisme." Et s'il y a en dehors de notre province une terre qui doit nous être chère, n'est-ce pas le Nord-Ouest? Je me représente avec quel bonheur le regretté Monseigneur Laflèche dut apposer sa signature au bas de cette lettre recommandant à l'attention ses compatriotes le pays auquel il avait donné si généreusement les prémices de son saint ministère et dont il ne cessait de parler toujours avec attendrissement. L'histoire de ces contrées lointaines, c'est notre propre histoire. Le Nord-Ouest c'est notre enfant d'adoption: c'est Québec qui l'a baptisé, élevé, civilisé, et c'est en s'inspirant de son histoire que Léon XIII, dont toutes les paroles sont pesées, a pu dire: "C'est surtout "au Canada de l'est, au clergé et "au peuple de la Nouvelle "France, à la vieille Province de "Québec qu'il appartient de protéger et de faire grandir sa fille "du Nord-Ouest."

On le voit, le pape comme nos évêques regarde pardessus les bornes et les intérêts momentanés d'une province. Il sait que l'histoire d'un peuple, un peu comme celle de l'Eglise, n'est pas concentrée dans une période de dix ans.

Cependant c'est bien ce même Nord-Ouest, dont s'occupe aujourd'hui l'univers entier, que l'on voudrait nous empêcher de faire connaître aux canadiens.

Chose étrange, par toute la province de Québec on peut librement et autant de fois qu'on le désire, donner des conférences, écrire sur les feuilles publiques, faire directement et indirectement mille et une réclames en faveur de l'Algoma, du Nipissing, même du Klondyke, et personne, que je sache, ne trouve à redire. Et l'on ne pourrait pas parler du Nord-Ouest, de ses ressources, de la prospérité qu'il promet à ses habitants? Pourquoi cet ostracisme? Je sais bien que dans nos luttes politiques l'on s'acharne généralement contre le plus fort adversaire; l'on dédaigne les simples soldats pour frapper plus sûrement le chef. Serait-ce en vertu de cette tactique que nos contradicteurs s'occupent si peu du Nipissing, de l'Algoma, etc., etc., et tant du Manitoba? Ce serait alors l'argument le plus fort que l'on eut jamais fait valoir à l'appui de notre thèse. Que l'on use aussi largement qu'on le voudra du droit de discuter les faits, les arguments que nous exposons, mais que l'on veuille se rappeler que l'on n'a pas celui de nous imposer silence. Le peuple lui-même a le droit et même le devoir de connaître son pays, le Manitoba, comme les autres provinces.

Et, soit dit en passant, les Canadiens - français ont également droit à être traités avec plus de justice qu'on ne le fait dans un certain milieu où l'on semble se complaire à les représenter comme de simples aventuriers, des bohémiens toujours prêts à lever leur tente et à changer de cieux. Le malheur est qu'ils ne sont pas assez riches pour faire du patriotisme tel que l'entendent quelques écrivains. La question du pain prime les autres. C'est ainsi que l'ont décidé les 500,000 des nôtres qui sont devenus sujets américains. La plupart, allez! sont de braves gens, n'ayant jamais démérité de notre respect et de nos sympathies. Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens possibles de gagner leur vie honorablement, et en versant des larmes amères qu'ils se sont décidés, ou mieux résignés, à laisser la terre natale.

Contrairement à la prétention de nos trop zélés contradicteurs, je crois fermement qu'au point de vue des véritables intérêts de notre nationalité nous ne parlons pas assez, surtout nous avons trop négligé par le passé, de parler du Nord-Ouest.

On porte aujourd'hui à 20,000 le nombre de ceux qui depuis un mois ou deux ont laissé notre province pour la NOUVELLE ANGLETERRE. Ma conviction pro-

(A suivre sur la 3me page)

Le Manitoba.

Mercredi, 31 Mai 1899

UNE QUESTION NATIONALE

Dans la lutte scolaire, il y a, à part toutes les autres, une question de la plus haute importance ; il y a une question nationale.

L'un des plus beaux traits de l'histoire des Canadiens-français est la conservation de leur langue.

Les voyageurs sont étonnés de retrouver sur tous les points du pays les accents de cette belle langue française, organe des cours et de la diplomatie.

Ce n'est point qu'on n'ait essayé souvent, et bien vigoureusement, de nous en déposséder. Mais le sentiment de l'honneur, notre fidélité aux impulsions de notre sang, le respect dû à nos origines et à la mémoire de nos ancêtres ont été plus forts que les espérances et les attaques de nos ennemis. Comme un flot paisible et fécondant, notre langue a débordé sur tout le territoire canadien, et jusque dans les plaines du Nord-Ouest.

La lutte n'est pas finie cependant ; le triomphe n'est pas encore complet ; nous avons encore des ennemis.

Il est facile de reconnaître ces ennemis à leurs actes.

M. Greenway et son gouvernement ont ostracisé la langue française par leur législation.

Officiellement, la langue française n'a plus d'existence au Manitoba. Il est défendu de rédiger en français une loi ou un document judiciaire.

Il a y un endroit où M. Greenway ne peut pénétrer qu'indirectement. C'est le foyer domestique. Le gouvernement de Manitoba a senti que pour atteindre notre langue jusque dans ce sanctuaire, il fallait user d'artifice. Il a senti que, ne pouvant rien sur la population adulte, il fallait se ruer sur l'enfance. Il n'a pas hésité. Le français est, sinon banni absolument de l'école, du moins relégué au rang de langue étrangère.

Nous avons devant nous la liste des livres de classe autorisés par le Bureau consultatif. Nous n'y trouvons pas un seul livre français. Il n'y a que des livres anglais et quelques livres bilingues, c'est-à-dire, moitié anglais, moitié français. La partie française n'est là que pour aider à l'étude de l'anglais. Quand l'élève saura suffisamment l'anglais, on lui interdira même le peu de français que l'on consent à tolérer pour les moins avancés des enfants. C'est, encore une fois, l'ostracisme pratiqué à l'égard de notre langue.

Le coup est adroit et redoutable.

Quand on aura réussi à saturer d'anglais deux ou trois générations d'enfants passant sur les bancs de l'école; quand on leur aura servi, avec toute la parcimonie qu'indiquent la loi et les règlements, la modique tranche de français qu'une habileté traîtresse autorise encore, on se flatte qu'un coup mortel aura été donné à l'avenir de notre langue.

Rien ne décèle mieux les sentiments d'hostilité de M. Greenway à notre égard que la législation scolaire, avec ses décrets repoussant avec dédain dans un coin obscur l'étude du français.

La grande majorité de notre population le comprend, et, dans la prochaine lutte électorale, elle s'en souviendra. Elle ne voudra pas se faire le complice de cet attentat contre l'un des devoirs les plus sacrés que nous ayions, celui de conserver à notre postérité la langue que nous avons reçue nous-mêmes comme un précieux héritage de nos pères.

M. Greenway a banni notre langue des lieux officiels; il veut l'arracher de la famille, en empêchant l'enfance de l'étudier dans les écoles, comme elle le mérite et comme elle doit l'être; il la méprise donc.

Mépriser notre langue, c'est mépriser nos ancêtres et nous mépriser nous-mêmes.

Comprenons-le! Et le comprenant, ayons l'énergie qu'ont eue nos pères sur les bords du Saint-Laurent.

Quand on a voulu leur enlever leur langue, ils se sont élevés au-dessus de toutes les considérations et ils ont opposé la plus énergique résistance. Ils ont voté contre leurs persécuteurs. Ils ont sauvé, et leur langue et leur honneur.

La lutte, recommençant dans nos plaines, doit nous inspirer les mêmes sentiments, afin de nous conduire aux mêmes résultats.

Le chef de cette lutte est M. Greenway. Nul ne peut donc lui donner ses sympathies, ferait-il des promesses. On sait que ses promesses, M. Greenway ne les tient pas, excepté quand elles sont à notre désavantage national.

Quiconque moleste notre langue doit nous trouver contre lui.

L'"ECHO DE MANITOBA"

L'"Echo de Manitoba" est un journal unique dans son genre

Ses plus beaux dons sont l'orgueil, la jalousie, l'outrecuidance; sa sagesse, l'ignorance la plus complète des questions qu'il traite; son langage habituel est celui de la rue; son amusement favori, celui de faire partir des pétards dont le bruit assourdissant réussit à peine à faire vibrer l'air qui circule dans la chambre de monsieur le rédacteur en chef.

Il nous répugne de toucher ce journal, dont les impudences ont reçu du MANITOBA et de tous les hommes honorables sur lesquels il a jeté sa boue, le silence du dédain

Pour une fois, cependant, ça ne sera peut-être pas un mal.

Notre dernier article a évidemment frappé juste.

Impuissant à discuter froidement et sérieusement, sentant cependant la honte de sa position de gamin sans patrie, l'"Echo", sous l'étiquette "colère et démence," présente à ses lecteurs un plat parfaitement réussi en son genre, où l'on y retrouve le même sel dont il assaisonne depuis sa naissance les mets délicats dont il se nourrit, lui et ses amis.

Pardon de citer, mais en voici les éléments:

Ivrognerie, brute humaine, honteuses passions, dégradation, rage impuissante, jets de bave calomnieuse, chien retournant à ses vomissements, taureau exaspéré, outre creuse etc., etc., "etc., "

Et si après cela on est pas rassassié, la maladie est sérieuse, nous n'y voyons aucun remède.

Semblable à la montagne qui, après avoir fait trembler le monde par ses convulsions, accoucha d'une souris, l'"Echo de Manitoba" remplit quatre colonnes de gros mots pour ne rien dire.

Faute d'arguments, on se sert de l'injure; quand on a tort, on crie. Telle est la tactique suivie par ces messieurs.

Et voilà que monté au dernier degré de l'échelle, le petit monsieur nous défie de prouver que l'"Echo" est hostile à la religion et à l'influence du clergé; galamment, il met à notre disposition la collection de l'"Echo."

Quel défi! quel cadeau!!

C'est à n'y plus rien voir.

Allons, brave guerrier, si votre temps ne vaut rien, relisez votre journal, méditez en silence les élucubrations du cerveau malade qui les a produites, et dites-nous si cette feuille n'est pas le réceptacle de toutes les thèses radicales et fallacieuses du libéralisme.

Votre soumission à l'Eglise se traduit par le "non serviam;" votre indépendance est celle de l'orgueil révolté contre les principes de la saine doctrine catholique; votre dévouement à la religion consiste dans l'aplatissement devant les laïcisateurs de l'éducation, dans des insinuations hypocrites et mensongères contre l'influence et le travail du clergé au Manitoba.

Votre but est de faire croire au peuple qu'il n'aura aucune liberté tant qu'il sera soumis à son clergé, votre désir est de reléguer le prêtre à la sacristie, votre espoir est de voir un jour le Canada libre-penseur et athée.

Il ne vous manque que l'intelligence et l'habileté pour mener contre la nationalité canadienne-française une campagne dangereuse et exterminatrice.

Voltaire, sans doute, est votre auteur préféré; sa doctrine "mentez, mentez sans cesse, il en restera toujours quelque chose" vous attache à son char.

Le mensonge est votre arme favorite. Vous tronquez nos articles avec une désinvolture digne de votre délicatesse.

Nous avons dit: "La mission de l'"Echo" est d'émanciper le peuple canadien-français, de lui donner la liberté civile......, "et vite vous sautez à pied joints sur cette première phrase, sans faire mention de la suivante, très importante cependant, et sans laquelle toute notre pensée n'est pas reproduite.

Nous avons bien dit, il est vrai, ce qui précède, mais nous vous avons prouvé que ce n'est là que le manteau dont vous vous affublez pour pénétrer dans les rangs du peuple et lui faire accepter vos idées licencieuses.

Ce sont des mots ronflants, destinés à étourdir vos auditeurs, afin de permettre à vos déclarations pernicieuses de passer d'abord inapperçues, pour ensuite, le moment propice arrivé, s'étaler au grand jour.

Votre mission, nous le répétons, n'est pas, comme vous le prétendez, "d'émanciper le peuple canadien-français, de lui donner la liberté civile."

Votre but est de l'asservir au libéralisme. Quant à la vraie liberté du chrétien, il la possède dans toute sa plénitude.

Personne plus que le clergé n'a travaillé pour cette cause, au Canada.

Il faut être comme vous ignorant de notre histoire, pour vouloir insinuer le contraire, et quand on voit un jeune déballé quelconque, voulant en montrer à notre clergé, l'injuriant et combattant son influence, n'ayant d'autre souci que de saper par leurs bases nos institutions et nos traditions nationales, nous avons le droit de lui demander ses passe-ports, ses brevets et ses certificats; nous pouvons lui demander ce qu'il est et d'où il vient.

Nous avons fait un peuple fort, nous avons fondé de grandes institutions, grâce à des principes solides et sacrés, et nous ne permettrons pas au premier venu de porter une main sacrilège sur le temple de nos libertés.

Vous êtes cocasse, mon ami, dans vos déclamations de sincérité et de justice, quand il y a à peine quelques mois, vos attaques honteuses sur nos représentants faisaient répudier votre journal par l'autorité ecclésiastique et vous attiraient, sous la plume de votre Archevêque, les paroles suivantes. "IL M'EST PENIBLE D'AVOIR À REFUSER ET "RÉPUDIER VOTRE JOURNAL, QUI NE PEUT ÊTRE "L'ECHO D'AUCUN GROUPE D'HOMMES AMIS DE LA "JUSTICE ET DE LA CONCORDE, D'AUCUN PARTI POLITIQUE SOUCIEUX DE L'HONNEUR ET DU DROIT."

Vous êtes ridicule quand vous déclarez "tenir à honneur de ne vous occuper que des principes et que ce n'est que par accident et lorsque vous y êtes forcé, que vous vous occupez des hommes"

Le chemin que vous parcourrez doit être bien raboteux, votre marche doit être bien lente, car vous êtes toujours en accidents.

Jamais encore au Manitoba, avons-nous vu journal aussi plat, et s'occupant moins des principes.

Votre œuvre jusqu'aujourd'hui a été de vilipender nos chefs; tout ce que le dictionnaire a de mots grossiers et baroques s'est étalé dans vos colonnes, vis-à-vis notre clergé, nos hommes publics, notre magistrature.

Le dénigrement est le but de votre existence.

Le peuple, que vous essayez de leurrer, vous connait: il sait de quel côté sont ses amis, ce qu'il doit faire.

Vous êtes un fervent du mensonge et de l'hypocrisie, totalement dépourvu de la plus élémentaire gentilhommerie. Il est bon que nous vous disions publiquement ce qu'on se dit couramment de vous sur la rue.

XXX

DOUBLE EXECUTION

Wasyl Guszczak et Siméon Czuby, deux Galiciens coupables d'avoir assassiné, le 14 oct. 1898, à Stuartburn, Man., un de leurs compatriotes et ses quatre enfants, ont été pendus samedi dernier à Winnipeg.

L'exécution a eu lieu en présence d'une trentaine de personnes, au plus; les autorités avaient pris les mesures nécessaires pour éloigner la foule, qu'une curiosité malsaine et immorale amène ordinairement aux abords des prisons en ces lugubres circonstances.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Les condamnés ont été conduits à l'échafaud trois minutes avant huit heures, et à huit heures précises, la trappe s'écartait pour les lancer dans le vide. Les exécutés n'ont fait aucun mouvement convulsif et les médecins croient que la mort a été instantanée.

Guszczak, le plus jeune, a donné avant de mourir des signes évidents d'un vrai repentir. Le R. P. Kulawy O. M. I., qui l'a visité dans sa prison, a eu la consolation de le confesser et de le communier le matin même de l'exécution. Czuby a malheureusement refusé les secours de la religion. Le prêtre lui a cependant donné, au dernier moment, l'absolution sous condition.

Les deux hommes portaient au cou un scapulaire et un crucifix suspendu par une chainette.

Les funérailles de Guszczak ont eu lieu dans l'après-midi et sa dépouille a été enterrée au cimetière de Ste-Marie. Suivant la règle imprescriptible, l'Eglise Catholique a interdit l'entrée du cimetière aux restes de Czuby, qui a refusé les secours spirituels. Il a été enterré à Brookside, dans le champ du potier.

Les meurtriers ont satisfait à la justice humaine; Dieu ait pitié d'eux!

Comme le faisait remarquer un journal de Winnipeg, cette double exécution de deux étrangers coupables d'assassinat, sera un salutaire avertissement aux multiples colons de toutes races qui envahissent notre province et qui comprendront que les lois de leur nouveau pays d'adoption punissent le crime et venge la société contre les malfaiteurs.

REFUTATION

La "Tribune," de Winnipeg, publiait, samedi, une lettre du R. P. Drummond, S. J., en réponse aux attaques de l'Archidiacre Fortin, contre la confession. C'est une réfutation sans réplique aux calomnies et une fustigation magistrale du pasteur, qui dorénavant devra apporter plus de sincérité et plus de mesure dans ses discussions.

LA LANGUE ANGLAISE

Sous ce titre, la Presse, du 25 mai, contenait les lignes suivantes:

La compagnie du chemin de fer urbain, par un ordre qu'elle vient de signifier à ses conducteurs, a adopté la langue anglaise comme langue officielle sur ses lignes. Depuis une semaine chaque conducteur, pour recevoir le prix du passage, doit placer sa boîte devant le voyageur et dire: "Fare, please!" S'il néglige de se conformer à cette formalité, pour la première offense on se contente d'un avertissement, mais pour la seconde, il y a suspension, et renvoi définitif pour la troisième.

Le grand journal a évidemment voulu plaisanter; car si c'était vrai ce serait triste et humiliant pour les Canadiens-Français.

M. Isaïe Lavoie, de la maison Richard & Cie, de Winnipeg, est arrivé vendredi dernier d'un voyage au Nord-Ouest. Il a été absent pendant un mois, et est enchanté de son voyage.

CORRESPONDANCE

(Suite de la 1ère page)

fonde est qu'au moins sept à huit mille de ceux qui nous ont ainsi quités, eussent donné leur préférence au Manitoba, à la Saskaschewan ou à l'Alberta, si on leur eut fait connaître tout ce que promettent ces contrées au travail et à l'intelligence. Tout récemment, une bonne canadienne vint m'annoncer son prochain départ pour Lowell. Je ne pus m'empêcher de lui en exprimer mon regret sincère et de lui prouver combien il eut été mieux, surtout pour sa famille, d'aller au Manitoba. Après avoir entendu les quelques renseignements que je lui donnai, elle me dit ce que disaient la plupart des nôtres qui sont actuellement sur le sol américain. "Ah! Monsieur, si on avait su tout ça! Mon mari aime tant à travailler sur la terre et je crains tant là-bas pour nos enfants! Mais il est trop tard: Notre logement est loué."

....

Les journaux ne cessent de nous signaler l'arrivée de "steamers" chargés d'émigrants pour le Nord-Ouest. Nos compagnies de chemins de fer suffisent à peine au double travail que leur impose le départ simultané, et des Doukhobors allant s'emparer des terres les plus fertiles du Dominion et des Canadiens allant aux Etats-Unis faire l'ouvrage des machines que les américains n'ont pas encore eu le temps d'inventer.

Si pour être patriote, il faut demeurer insensible et se taire devant un fait aussi navrant, je ne puis l'être, ma conscience me le défend.

D. GÉRIN, Ptre.

Le pauvre sauvage "Laughing Joe," que toute la ville connaissait et qu'on prenait plaisir à faire rire moyennant une pièce de cinq sous, est mort vendredi dernier à l'Hôpital, après quelques jours de maladie. Son nom était Joseph Nattawa.

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y a eu, dimanche dernier, à l'Hôtel de Ville, une réunion des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. On y a procédé à l'élection annuelle des officiers:

Président, M. Alfred Bérubé; 1er vice-président, M. J. A. Sénécal; 2nd vice-président, M. J. A. Prendergast; trésorier, M. J.-B. Leclerc; assistant-trésorier, M. Ant. Gauvin; secrétaire-archiviste, M. Joseph Bernier; assistant-secrétaire-archiviste, M. A. J. H. Dubuc; secrétaire-correspondant, M. Ernest Lévêque; assistant-secrétaire-correspondant, M. S Dussault; membres du comité, MM. L. N. Bétournay, J. A. F. Bleau, Modeste Lamontagne; commissaire-ordonnateur et assistants, MM. Ald. Marion, D. Houle, J. A. Phaneuf.

Cette réunion a été très nombreuse et l'entente et la bonne volonté de tous indiquent que notre fête nationale sera aussi dignement célébrée cette année, que par les années dernières.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Il y a eu confirmation de cinquante enfants, dimanche dernier à l'église Ste-Marie. Mgr Langevin a fait un magnifique sermon. Démonstration très imposante.

Le R. M. Turcotte, curé de Saint-Adolphe était à Saint-Boniface hier; le R. M. Poulin, curé de Saint-Maurice est ici.

Mgr Langevin, accompagné du R. P. Guillet, assistait hier à la dédicace de la nouvelle église catholique de Fargo, N. D.

Il y aura, dimanche, procession à l'extérieur, si le temps le permet. Le lieu des reposoirs n'est pas encore définitivement fixé.

Samedi dernier à la cathédrale, Mgr L'Archevêque a élevé à la prêtrise trois Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception: le R. P. Laurent Voisin, le R. P. Joseph Picot et le R. P. Victor Epinard. Ont été ordonnés, le premier, diacre, le second sous-diacre: les RR. PP. Henri Chauvin et Sébastien Besson, Trappistes.

À NOTRE-DAME DE LOURDES

Nous publions, aujourd'hui, en première page, un article de M. Jehan de Froment, sur la réception d'un drapeau du Sacré Cœur, don national au Canada, par une personne pieuse de notre mère-patrie, la France. Cet article, écrit sans doute sous l'empire d'une émotion profonde, narre avec éloquence la réception faite à ce drapeau par la colonie française de Notre-Dame de Lourdes. Dom Benoît a donné, en ces mémorables démonstrations, un sermon d'une importance plus que locale et ordinaire. Nos lecteurs liront avec un vif intérêt et avec la plus grande utilité l'article de M. de Froment; de même que le récit d'un pèlerinage des habitants de St-Léon à N. D. de Lourdes, où l'on y a vénéré le drapeau béni.

OBITUAIRE

Il y a quelques jours, mourait à Ottawa, le Lieut.-Col. J. M. Prud'homme, père de Son Honneur le Juge Prud'homme et de M. J. F. Prud'homme, de cette ville.

Pendant trente ans le regrettable défunt s'est occupé des affaires militaires du Canada. C'est lui qui organisa le 64ème et le 76ème bataillon; il commanda le premier pendant au-delà de douze ans. A l'époque des troubles suscités par les Féniens, le bataillon reçut l'ordre de marcher et la conduite de son chef, en cette occurrence, lui valut les félicitations et les remerciements du Prince Arthur et du Lieut.-Gen. Bagot.

En 1891, feu le colonel Prud'homme fit un voyage au Manitoba, pour visiter ses trois fils établis au milieu de nous, et dont l'un, M. P. Prud'homme, vient de mourir à Longueuil, P. Q.

Nous prions M. le Juge et la famille d'agréer l'expression de nos vives sympathies dans leur deuil.

On annonce aussi la mort, à Toronto, de Madame Aikins, femme de l'Hon. Sénateur James Cox Aikins, ex-Lieut.-Gouverneur du Manitoba.

IN MEMORIAM

A la mémoire de Marie-Louise-Jeanne-Yvonne Bertrand, décédée à Saint-Boniface, le 17 avril.

À UNE MÈRE EN DEUIL.

Dieu, la voyant souffrir, la prit dans ses bras
Pour la monter au ciel. Juste, il ne voulait [pas
Que votre enfant connût plus longtemps la [tristesse:
Il en a fait un ange, en brisant sa jeunesse.

Il ne faut pas pleurer; elle vous voit là-haut
Et vous dit: J'ai bien fait de partir, c'est [si beau!
Je garderai ta place au ciel, petite mère,
Et nous serons bien plus heureuses que [sur la terre.

UN AMI.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-LÉON

La paroisse de Saint-Léon a fait la semaine dernière son pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes à l'entière satisfaction des pèlerins et à l'édification de tous ceux qui furent témoins de leur piété.

Déjà l'année dernière un pèlerinage semblable avait eu lieu et on s'était bien promis dès lors de le renouveler cette année. Aussi le Lundi de la Pentecôte un grand mouvement se fit dans la paroisse. De nombreuses voitures, fidèles au rendez-vous donné, furent de bonne heure réunies auprès de l'église. Ornées de brillantes oriflammes, elles n'attendent qu'un signal. A 7 h. et demie la cloche de l'église s'ébranle, de pieux cantiques retentissent: c'est le départ des pèlerins. Un temps magnifique favorise leur voyage, sanctifié par la récitation du chapelet et des chants en l'honneur de Marie.

Vers 10 h. on est arrivé en vue du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Les pèlerins, au nombre d'une centaine, mettent alors pied à terre et s'organisent en procession. En avant marche la croix, suivie de nombreuses oriflammes portées par les enfants; le clergé en habit de chœur termine le cortège.

L'église de Notre-Dame de Lourdes s'était de son côté parée comme en ses jours de fête par honneur pour les pieux visiteurs: la cloche mise en branle annonce à la paroisse une joie commune. Les portes de l'église s'ouvrent alors et l'on voit s'avancer une autre procession: formée par la Communauté des RR. PP. Chanoines Réguliers. Derrière la croix, entourée d'acolytes en aubes blanches, on remarque le magnifique drapeau du Sacré-Cœur récemment envoyé de France aux Révérends Pères et solennellement béni la veille. Les deux processions se rencontrent et s'unissent en une seule qui se dirige d'un même pas vers l'église de Marie Immaculée. Cette réception si touchante émut tous les cœurs et tira les larmes des yeux à plusieurs témoins.

A la messe solennelle qui suivit avec diacre et sous-diacre, le Très Rev. Père Dom Benoît adressa aux pèlerins des souhaits de bienvenue. Après les avoir félicité de leur foi et de leur piété, et remercié de l'intérêt que Saint-Léon, l'Eglise-mère, a toujours témoigné à l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes, fondée par elle, il leur recommande de la part de la Vierge Immaculée d'être toujours soumis à l'Esprit-Saint qui gouverne et dirige l'Eglise catholique, et par conséquent filialement soumis au Pape et à leur Archevêque en tout et toujours, prêts à marcher avec lui, s'il le faut, à de nouveaux combats; il les exhorte vivement aussi à demeurer toujours unis, profondément et inébranlablement attachés à leur langue et à leur nationalité, qui sont si intimement liées à la cause de la religion catholique en ce pays.

Les Vèpres, avancées jusqu'à 2 heures, en faveur des pèlerins sont présidées par le Rev. Père Dom Marie Antoine, notre Curé. Le Très Rev. P. Dom Benoît fit ensuite une touchante allocution sur l'Immaculée Conceptipn et la Vierge des prodiges qui opère de si grandes merveilles à Lourdes, en France, laissant dans tous les cœurs une impression profonde de confiance envers la Vierge Immaculée. Le chant de quelques cantiques et la bénédiction du Très Saint Sacrement terminent l'office. Plusieurs pèlerins ne se détachent qu'avec regret du sanctuaire de Marie et y déposent encore un dernier vœu et une dernière prière.

Avant de s'éloigner, les habitants de Saint-Léon ont voulu, par l'intermédiaire de leur bien-aimé Curé, remercier le Très Rev. P. Dom Benoît de l'accueil si cordial qu'il leur avait fait, avec le concours de tous ses vénérés religieux, ainsi que des bonnes et salutaires paroles qu'il avait bien voulu leur adresser.

Puis, au son de la cloche saluant une dernière fois les pèlerins, le cortège reprend le chemin de Saint-Léon, tous emportant dans leur cœur l'assurance intime de bien des grâces obtenues par la glorieuse intercession et la douce protection de Marie Immaculée.

UN PÈLERIN.

Monsieur le docteur Dame, qui est parfaitement rétabli, vient d'ouvrir de nouveaux bureaux dans le Bloc McIntyre. Il a aussi repris son service à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Les gagnants de moulins à coudre dans le tirage ouvert par la "Royal Crown Soap" pour la semaine finissant le 27 mai, sont les suivants: Mme Lund, 3, McMillan ave. Wpg.; Mme W. Lee, Shoal Lake. Man; Mde J. E. Henry, Fletwode, Assa, N. W. T. C'est le dernier tirage de moulins à coudre, mais des livres et des gravures seront, comme par le passé, donnés pour des enveloppes.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Les listes électorales sortiront des ateliers d'imprimerie vendredi ou samedi.

—Son Honneur le Juge Ryan, du Portage la Prairie, était de passage à Winnipeg, samedi et dimanche.

—Un beau choix de chapeaux de paille et toile à des prix très reduits au Bazar, avenue Taché Saint-Boniface.

—Des dépêches reçues au Département des Sauvages, annoncent que la Commission a quitté Edmonton, pour le nord.

—Il y a eu de grandes courses de chevaux à Brandon, le 24 mai. M. James Moore, de cette ville agissait comme "starter."

—Sir W. Van Horne se propose d'établir une ferme modèle à l'est de Selkirk. Son fils viendra probablement la gérer.

—M. I. Spencer, de l'Hôpital de Saint-Boniface, vient d'être nommé à une position au Pénitencier de Stony Mountain.

—Ont été nommés commissaires pour prendre des affidavits: M. P. Chenard, Saint-Pierre-Jolys; M. L. E. Martel, Somerset.

—Il y a eu, la semaine dernière, une jolie réunion d'amis chez M Eugène Prieur, qui célébrait le 40ième anniversaire de sa naissance.

—Deux mille six cent Doukhobors arriveront à Halifax d'ici à quelques jours. Des Galiciens arrivent aussi en bon nombre dans la province.

—Le "Free Press" de samedi annonçait la nomination, par le Président de la République Française, de M. Gautier, comme consul de France au Manitoba.

—Ceux qui ont de la laine à faire carder, pour tricotage, peuvent s'adresser au moulin de Saint-Boniface, où M. Ryan sera heureux de recevoir ses anciens clients.

—M. Arthur Levêque, du département des Sauvages, au Portage du Rat, était à Saint-Boniface la semaine dernière, en visite chez son fils, M. Taillefer Lévêque.

—Depuis quelques jours, les pompiers de Winnipeg sont appelés fréquemment au dehors. On craint qu'il n'y ait des incendiaires; à une maison vacante près du Cabinet Hôtel, rue Princess, on a éteint quatre commencements d'incendie, en une semaine.

—Le juge Richards a donné avant-hier ses premiers jugements, dont l'un assez curieux. Deux jeunes enfants galiciens furent trouvés coupables de vol; à cause de leur âge le juge ne voulut pas les condamner à la prison, mais il commanda à leur, pére qu était présent, de retourner avec eux à la prison, et là, de leur administrer une dégelée!

—M. Ed. Guilbault désire informer ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir ses bicycles pour la saison. Les qualités suivantes vous sont offertes à des prix variant entre $30 et $75; conditions très faciles: "Remington," "Earl," "Ideal," et "Famous." Les mêmes avantages vous sont offerts sur les machines à coudre "Eldredge," qui sont de première qualité, marchant sur des "ball bearings." C'est la plus grande amélioration connue jusqu'à ce jour.

SANG APPAUVRI

Un état qui cause souvent de grandes souffrances

Mme Henry Gifford, de Kentyville, prouve quelle est la valeur de Pilules Roses du Dr Williams dans ce cas.

De "L'Acadien," Wolfville, N. E.

Le cas de Mme HENRY GIFFORD, qui a été guérie d'une maladie très souffrante par les Pilules Roses du Dr. Williams, est un exemple frappant de la rapidité avec laquelle opère ce médicament remarquable. Un repésentant de "L'Acadien," alla voir l'autre jour Mme Gifford, pour recueillir des renseignements sur la guérison. Mme Gifford. une personne très intelligente, a une haute opinion des Pilules Roses du Dr Williams. En apprenant l'objet de la visite de notre représentant, elle exprima sa satisfaction d'avoir l'occasion de faire connaître au public sa cure remarquable.

"J'en ai parlé à toutes mes connaissances," „dit-elle, "mais je considérais comme un devoir de communiquer mon cas au public par la voie des journaux. Il y a trois ans, au printemps, ma constitution était fortement ébranlée. Avec cela je contractai un gros rhume, une tonsille (amygdale) de forte dimension me fit extrêmement souffrir Pendant neuf mois je ne pouvais pas même tourner la tête et j'étais complètement à bout de forces Je consultai plusieurs médeci ns, mais leur ordonnances n'eurent aucun effet. On finit par lancer la tumeur tonsillaire, mais à cause de la pauvreté du sang, l'opération, au lieu de guérir l'amydale, causa une plaie suppurante qui mit le comble à mes misères et me jeta dans un découragement complet. Heureusement pour moi, on me conseilla les Pilules Roses du Williams, et après en avoir pris quelques boites, l'enflure disparut, et avec la santé revint la bonne humeur." Depuis ce temps, Mme GIFFORD a une confiance sans bornes dans les Pilules Roses du Dr. Williams et elle s'en est servie avec le même sucès pour ellemême et pour ses enfants dans d'autres maladies.

Les Pilules Roses du Dr. Williams font du sang nouveau. fortifient les nerfs et chassent la maladie. Dans des certaines de cas, elles ont opéré des cures après l'insuccès des autres remèdes, ce qui prouve qu'elles sont une des merveilles de la science médicale moderne.

Les véritables Pilules Roses se vendent seulement en boîtes portant au long la marque de commerce: "Dr WILLIAMS PINK PILLS FOR PALE PEOPLE." Protégez-vous contre l'imposture en refusant toute boite de Pilules qui ne portent pas la marque de commerce enregistrée.

En cas de doute, adressez-vous directement à la Compagnie des Remèdes WILLIAMS, BROCKVILLE, ONT, qui vous les enverra franc de port, à 50c la boite ou six boites pour $ 2.50.

A Propos d'Agriculture

Avis aux Fabricants de Fromage du Manitoba

Département de l'Agriculture (Division de la Laiterie)

Winnipeg, 15 mai, 1899.

1. Exigez des patrons de votre fromagerie qu'ils fournissent du bon lait parfaitement propre. Donnez leur toute l'aide en votre pouvoir pour qu'il en soit ainsi. Insistez pour que tout le lait soit convenablement filtré et aéré avant d'être amené à la manufacture.

2. Faites tout en votre pouvoir pour obtenir que vos patrons vident le petit-lait hors de leurs récipients à lait, aussitôt arrivés chez eux; qu'ils lavent et nettoyent soigneusement ces récipients aussitôt qu'ils sont vidés. Le petit-lait ne devraît point être transporté dans les mêmes récipients que le lait.

3. Ayez soin de vous procurer pour votre fromagerie de la présure, du colorant, du sel et des bandes de la meilleure qualité.

4. Mettez deux (2) onces de colorant par 1000 livres de lait quand les vaches ne vont point au pacage, et une once et demie (2½) des qu'elles sont au pacage. "N'employez point de colorant vieux."

5. Mettez trois onces (3) de présure par 1000 livres de lait durant mai et la moitié de juin. Passé ce temps, deux onces (2) suffiront. "N'employez point de vieille présure."

6. Mettez deux livres (2) de sel par 1000 livres de lait en mai; deux et demie (2½) livres en juin et juillet; deux livres trois quarts (2¾) en aôut; et pour septembre et octobre mettez en trois livres (3).

7. Ne manquez point d'avoir un poêle dans votre chambre de maturation, et maintenez la température régulière entre 65o et 70o. Faites un peu de feu dans votre poêle durant les nuits froides. Veillez-y bien.

8. Ne manquez pas de retourner le fromage dans la presse, quand vous le moulez et le lendemain matin encore; employez largement de l'eau pure et chaude pendant cette opération. Prenez toutes les précautions pour que tout fromage qui entre dans la chambre de maturation soit propre, parfait et de dimension uniforme.

9. Pour conserver votre propre réputation de fabricant de fromage, ne permettez pas qu'aucun fromage quitte votre fabrique ayant qu'il ne soit complètement mur suivant votre avis. Conservez votre fromage pendant au moins vingt jours; un mois sera préférable. L'homme qui insiste pour avoir votre fromage dans un état de maturation incomplète, ne doit point être considéré par vous comme un ami, vous vous en apercevrez un jour.

10. Ne manquez pas d'avoir un thermomètre exact pour tous vos besoins. Le Surintendant a des thermomètres éprouvés et règlera les vôtres avec plaisir. Envoyez-les au Département de l'Agriculture (Division de la Laiterie) ou présentez les au Surintendant lorsqu'il visitera votre manufacture.

Votre dévoué,
C. C. MACDONALD,
Surintendant de la Laiterie.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA

Extrait d'une lettre de "Rusticus," qui écrit en ce moment dans le "Trifluvien," en faveur de l'immigration des Canadiens-français vers le Manitoba:

"Le défunt curé Labelle a fait un travail de Titan pour combattre l'émigration et pour activer la colonisation. Il était l'homme taillé pour la besogne. Il avait de l'atout dans son jeu, une grande finesse et passablement d'expérience. Il connaissait comme son "Pater" tous les MM. Baptiste de Québec à Montréal, et par dessus le marché, il connaissait les "possibilités" et les actualités du pays, en fait de colonisation."

"Eh bien, je parierais dix contre un que M. Tardivel est à cent lieues de soupçonner l'aveu qu'a fait la colosse de St-Jérome peu de temps avant de mourir—"Si j'avais à recommencer ma course, au lieu de coloniser dans les Laurentides, je mènerais mon monde sur les prairies de l'Ouest."

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 29 Mai 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 12½
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 75	à 0 90
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 60
Avoine, par minot	0 00	à 0 45
Orge "	0 45	à 0 45
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		95
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 00
Son, "		10 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	9 00 à	11 00

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No. 23

Elle ajouta:

"A la suite d'une grave blessure au crâne."

Elle ne put en dire davantage; l'homme entrait. C'était un grand et vigoureux gaillard encore dans toute la force de l'âge. Son visage n'indiquait pas la déraison. Au contraire ses yeux, de beaux yeux bruns, avaient une expression d'intelligence. Ses cheveux déjà rares étaient de couleur foncée. Il portait toute sa barbe, foncée également et ses traits, sans avoir une régularité plastique, irréprochable, étaient cependant corrects.

Un côté de sa tête était absolument chauve; le détail sautait au regard et frappait avant tout.

"C'est là qu'il a été blessé, dit Madame Riquard, remarquant que le marquis avait les yeux attachés sur la cicatrice qui traversait tout un côte de la tête de l'insensé.

—Sapristi quelle couture!"

En effet, la cicatrice était restée profonde et tenait en largeur la moitié du crâne. Le fou, en entrant, ne regarda pas d'abord le visiteur et alla droit à la cheminée sur la muraille de laquelle était ordinairement accrochée la photographie de l'enfant. Devant la place vide il se troubla et stupéfait recula de quelques pas, puis revenant, il s'accouda sur la planche de velours de la cheminée et à travers les fleurs de bronze doré d'un des candélabres, il se dévisagea lui-même, tout en cherchant à découvrir dans le fond de la glace quelqu'un ou quelque chose. Soudain il tressaillit et regardant de nouveau la place vide que la photographie occupait d'habitude il appela d'une voix rauque:

"Medji! Medji!

—C'est sans doute le nom de sa fille? observa le marquis.

—Oui monsieur.

—Medji est un nom arable?

—L'enfant est née en Algérie, vous pouvez en juger par son costume.

—C'est juste! Et la mère?"

Madame Riquard montra par un signe qu'elle ne savait rien.

"Le général sait tout, dit-elle; mais nous n'osons pas l'interroger.

—Quel général?"

Elle n'eut pas le temps de répondre, le fou, dont les regards inquiets erraient autour de lui, l'aperçut.

"Medji? cria-t-il en venant vers elle."

Elle sourit comme on fait aux enfants.

"Monsieur a trouvé Medji si jolie qu'il a voulu la voir au grand jour."

La figure du fou s'éclaira. Il bégaya:

"Medji est jolie et Fatma lui ressemblait."

Le marquis dévisagea curieusement Madame Riquard:

"Qui est Fatma?

—Ce doit être le nom de sa femme."

Il allait continuer son interrogatoire, lorsque le malheureux se plaçant devant lui, posa un doigt sur la rosette d'officier de la Légion d'honneur qu'il avait à la boutonnière, et s'éloignant ensuite de quelques pas, il porta la main à son front comme dans le salut militaire.

"Pour la France et pour mon général!" s'exclama-t-il.

"Qu'est-ce qu'il dit? demanda Apettini.

—Il paraît, expliqua Madame Riquard, que c'est le cri qu'il a poussé lorsqu'il a été blessé, et chaque fois qu'il rencontre un homme decoré de la Légion d'honneur, il pousse ce même cri. La vue de ce petit ruban rouge lui rappelle l'armée et la bataille où il a perdu la raison. C'est toujours ainsi qu'il salue le général lorsqu'il vient ici lui faire visite. Dans le commencement ça faisait pleurer M. de Saugru.

—Comment M. de Saugru?

—Oui, le général, prince de Forbach, qui me paie la pension de Raynal.

—Raynal est son nom? fit Apettini.

—Oui, monsieur."

Pendant que Madame Riquard et le marquis s'entretenaient, Raynal s'était retiré en emportant la photographie de Medji, qu'il baisait. Deux ou trois minutes plus tard, il reparut vêtu d'un fin habit de drap, sur la boutonnière duquel était noué un ruban de la Légion d'honneur. Comme la première fois il revint se placer en face du marquis et posant alors sa main sur sa propre poitrine, en montrant sa décoratoin, il dit de nouveau; "Pour la France et pour mon général."

Apettini ému lui prit la main.

"Vous êtes un héros, mon ami, et je vous salue, moi aussi au nom de la France." Mais Raynal ne parut pas comprendre et s'en alla remettre la photographie à sa place puis il sortit sans regarder personne.

"Doux comme un agneau, après avoir été brave comme un lion," dit Madame Riquard.

"Racontez-moi son histoire?"

Elle fit un signe de tête négatif.

"Le général en sait plus long que moi. C'est lui que vous devriez questionner. A propos, est-ce que vous auriez quelques indices sur la sort de la femme et de la fille Raynal, dont vous avez pris la peine de venir voir la photographie?

—Peut-être."

Et il ne cacha rien de ce qu'il savait sur Gardella, dont l'entrée dans la maison de la comtesse coïncidait avec la disparition des deux infortunées.

"Il est possible que ce soit la petite Medji...... surtout si vous êtes sûr que les yeux sont les mêmes.

—Les yeux et tous les autres traits, en tenant compte des changements aportés par les années.

—Je voudrais bien la voir, dit Madame Riquard.

—Vous la verrez."

Apettini reprit son chapeau qu'il avait déposé sur un meuble.

"Je vais directement chez M. de Saugru, donnez-moi son adresse.

—24, rue Royale.

—Ah! par exemple! fit le marquis.

—Quoi donc, monsieur?

—Rien. Seulement ce serait drôle si le général qui habite à deux pas de la jeune fille que je suppose être Medji, était le détenteur des secrets qui enveloppent sa naissance.

—Ces choses-là se voient souvent dans la vie, observa l'ancienne commercante, que Dieu veuille qu'il en soit ainsi. Ce serait heureux pour la jeune fille, car le général lui rendrait ce qu'il doit au père."

Apettini déjà sur le seuil de la porte s'arrêta.

"Que lui doit-il?

—J'ai oublié de vous apprendre le plus beau de l'histoire de Raynal. Raynal a été blessé parce qu'il s'est jeté à Reischoffen entre le général et le sabre levé d'un prussien et c'est là qu'il a reçu le coup.

—A Reischoffen!

—Oui, monsieur.

—Mais il n'y a que les cuirassier qui se sont battus contre les prussiens à Reischoffen el ils y sont tous restés.

—Pas tous sans exception. Au surplus, ceux qui en sont venus sont à peu près comme s'il y était restés, témoin Raynal.

—Raynal est un cuirassier de Reischoffen!

—Oui, monsieur, déclara fièrement Madame Riquard en se redressant.

—Et vous ne me le disiez pas.

—Je vous l'aurais dit avant que vous ne partiez, mais la question n'a pas été amenée.

—Ah! bien! grommela Apettini comme discutant avec lui-même, sans avoir la folie du chauvinisme, on est Français et je ne passerai pas morbleu comme une statue de pierre à côté d'un lambeau de notre gloire. Où est ce brave homme, que je lui serre la main et que je le salue une seconde fois?"

Raynal était descendu au jardin, sans se douter de l'enthousiasme qu'il inspirait. Madame Riquard, qui savait où il avait l'habitude de s'installer, vint à une des fenêtres du salon et souleva le rideau des vitres en cherchant au dehors du regard.

"Tenez, Monsieur, il est à faire le lézard au soleil."

En parlant, elle avait entraîné le marquis et le guida dans un coin du jardin, où un grand marronnier étendait ses ombrages.

Raynal, assis sur un pliant, accoté contre le tronc de l'arbre, semblait plongé dans des réflexions ou endormi.

"Que fait-il ainsi? demanda le marqius, on croirait qu'il pense.

—Il ne pense, ni ne dort. Toute la sainte journée il est comme vous le voyez. A moins qu'il ne survienne des enfants, surtout des petites filles à cheveux épars. Oh! alors il s'anime et, ma parole d'honneur, on jurerait qu'il sent quelque chose.

—Pauvre homme!"

Elle secoua la tête négativement.

"Non il ne sent rien. Le médecin l'a affirmé à M. de Saugru. C'est fini, bien fini, sa folie est incurable. La cervelle a été atteinte

Apettini avait pris une attitude respectueuse en s'approchant de l'insensé. Ce dernier ne s'aperçut pas de sa présence et le marquis lui posa la main sur l'épaule.

"Raynal, je suis Français, et je vous salue mon brave.„

Le fou leva la tête, regarda distraitement celui qui l'interpellait, ses yeux ne retrouvèrent soudain de l'éclat que lorsqu'ils s'arrêtèrent sur la rosette de la Légion d'honneur. Alors il se dressa comme mû par un ressort et commença sa démonstration. Apettini ému jusqu'aux larmes ne résista pas aux entraînements de son émotion et embrassa le héros qui ne voulait pas se laisser faire, tant il avait hâte de courir remettre son habit décoré.

Le marquis devinant son projet essaya de le retenir.

"Non, ne le contrariez pas, conseilla Madame Riquard. Il se fâcherait et la colère le fatigue; d'ailleurs ce n'est pas mauvais qu'il se remue un peu."

Apettini fit quelques pas dans la direction de la porte du jardin.

Ah! mais je vous retiens, Monsieur, dit la rentière en lui posant la main sur le bras sans façon, il faut maintenant que vous attendiez le retour de Raynal et que vous subissiez sa petite pantomime. Ça serait beau s'il ne vous trouvait plus là. Il serait capable de courir après vous. Voilà ce que c'est que de provoquer les pauvre fous. Ils ont droit, comme des enfants malades, à notre pitié.

—J'attendrai donc et assurément je ferais bien d'avantage pour être agréable à ce brave.

—Il ne tardera pas à revenir, assura Madame Riquard, pour aider le marquis à patienter.

En effet, Raynal reparaissait quelques minutes plus tard.

(*A Suivre*)